

Pilule du lendemain gratuite pour toutes les femmes, "une belle avancée", selon une gynécologue qui dénonce "les freins" actuels

La secrétaire générale de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale souhaiterait également que les pharmaciens puissent la délivrer aux femmes de manière anonyme.

Article rédigé par



[franceinfo](#)

Radio France

Publié le 21/09/2022 13:15 Mis à jour le 21/09/2022 13:31

Temps de lecture : 3 min.



Une pilule du lendemain (photo d'illustration). (JULIO PELAEZ / MAXPPP)

"C'est une belle avancée pour toutes les femmes", se réjouit Julia Maruani, gynécologue et secrétaire générale de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM), invitée mercredi 22 septembre sur franceinfo. Elle réagit à la gratuité de la pilule du lendemain pour toutes les femmes, sans ordonnance et sans condition d'âge, annoncée par le ministre de la Santé, François Braun, mardi. Selon Julia Maruani, cela va permettre d'éviter les deux freins actuels que sont "le coût", jusqu'à 23 euros la pilule d'urgence, et la prise de rendez-vous chez le médecin qui peut générer de l'attente alors que la contraception d'urgence "doit être prise le plus rapidement possible après le rapport pour en augmenter l'efficacité".

>> REPORTAGE. Gratuité de la pilule du lendemain pour toutes : "c'est hyper important de pouvoir se la procurer facilement", se félicite une sage-femme

franceinfo : Cette annonce va dans le bon sens ?

Julia Maruani : Bien sûr, faciliter l'accès à la contraception d'urgence pour toutes les femmes, quel que soit leur âge, c'est une avancée. Le dispositif existe déjà pour les mineurs, avec l'anonymat et la gratuité. C'est délivré à toute femme majeure qui le demande mais elle doit en faire l'avance. Sachant qu'il existe deux contraceptions d'urgence en comprimé et que l'une d'elle coûte 23 euros, ce sera un frein en moins à la prise de cette contraception d'urgence.

Le fait de ne plus passer par un médecin, c'est une bonne chose ?

Oui, parce que devoir passer par un médecin complique l'accès, surtout quand on voit la pénurie actuelle de médecin. Consulter un médecin pour avoir une contraception d'urgence qui doit être prise le plus rapidement possible après le rapport pour en augmenter l'efficacité, c'est un frein. Donc, c'est une belle avancée pour toutes les femmes.

Faut-il favoriser l'anonymat en pharmacie ?

L'anonymat, c'est également plus simple. Déjà parce que la patiente qui se retrouve face à un risque de grossesse après un rapport n'a pas forcément sa carte vitale sur elle. Il faut donc espérer que le gouvernement décide d'étendre les modalités du dispositif déjà en place pour les mineurs aux majeurs. Cela ne me paraît pas très compliqué puisque les pharmaciens ont un code spécifique pour délivrer la contraception d'urgence gratuitement et anonymement aux femmes mineures. Cela reste à préciser par le gouvernement.

Pensez-vous qu'il y a encore beaucoup d'idées reçues concernant la pilule du lendemain ?

Oui, il y a toujours beaucoup d'idées reçues. La première, c'est l'impact sur la fertilité. Beaucoup de femmes pensent que si on la prend plusieurs fois, on devient stérile. C'est totalement faux. Ce sont les mêmes molécules que les pilules du quotidien mais à des dosages différents. Ce n'est pas un médicament dangereux.

"La seule problématique qu'il faut rappeler c'est sa non-efficacité à 100%. Elle va être efficace si elle est prise très vite, dans les heures qui suivent, mais il n'y a pas de limite du nombre de fois pour prendre la contraception d'urgence."

à franceinfo

Toutefois, ça doit rester une situation d'urgence, à côté d'une contraception plus régulière et plus fiable.

François Braun annonce également le dépistage gratuit, sans ordonnance, de toutes les infections sexuellement transmissibles jusqu'à 26 ans, c'est aussi une avancée ?

Totalement. Cela existe déjà dans les centres de dépistage spécialisés, cependant il n'en existe pas dans toutes les villes. L'accès peut être difficile et ces centres ne sont pas toujours connus des plus jeunes. Donc, rendre le dépistage possible gratuitement, sans ordonnance, dans des laboratoires de ville, ça va faciliter l'accès. Ça évite de devoir consulter un médecin pour avoir une ordonnance au moment où on est à risque. Ça évite également le petit sentiment de honte que peuvent ressentir certains.

La seule réserve que je mets à cette mesure, c'est comment va se passer le rendu des résultats ? Comment le patient pourra savoir s'il y a une anomalie ou pas ? Est-ce que c'est le biologiste qui va lui dire ? Il faudra réfléchir à cette question pour ne pas mettre le patient dans une difficulté d'interprétation.